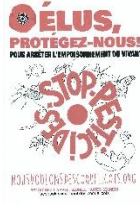




contact@capen71.fr



nousvoulonsdescoquelicots71@gmail.com

le

Participation à la **CONCERTATION PUBLIQUE** sur le projet de Charte d'utilisation de produits phytopharmaceutiques

CHARTE : la farçe tranquille d'une combine lobbyiste des pollueurs

La démarche de « concertation » en plein état d'urgence sanitaire, à cheval sur les périodes de confinement et de déconfinement et leur flou juridique, n'est pas respectueuse des droits les plus élémentaires des citoyens en matière d'information et de consultation sur des décisions qui les concernent, car portant sur leur sécurité sanitaire. Quand les résultats de la « concertation » seront connus, les épandages seront pratiquement terminés !

Emanant unilatéralement d'une partie du monde agricole responsable d'une augmentation régulière de l'utilisation de pesticides durant la dernière décennie, elle constitue un simulacre de démocratie et une conception du dialogue qui tue ce dernier dans l'œuf.

Les associations environnementales, celles représentant les riverains ou les victimes rappellent depuis des années l'urgence sanitaire et écologique de **l'arrêt total le plus rapide possible de l'usage des poisons phytopharmaceutiques.**

Les effets sur la santé publique ont été largement démontrés et ne souffrent plus d'aucune controverse scientifique malgré la pression des lobbies agroindustriels pour protéger leurs intérêts économiques et surtout financiers. Or il y a la même **urgence d'une priorité sanitaire** que pour le COVID19, à laquelle il faut ajouter les conséquences incalculables sur la nature, la biodiversité, notre alimentation et l'agriculture elle-même.

Non seulement les alertes sanitaires sur l'usage des phytos-poisons n'ont pas été entendues, faisant l'objet d'un déni officiellement soutenu, mais elles viennent d'être aggravées par les pouvoirs publics, profitant de l'hébétude créée par la pandémie pour autoriser les épandages de proximité, malgré les engagements antérieurs (1). Alors qu'on apprenait en même temps que la pollution de l'air par ces épandages pouvait aggraver les effets du COVID !

LA DEMOCRATIE CONFINEE : TOUT A ETE MIS EN ŒUVRE POUR CONTOURNER LES LOIS ET REGLEMENTATIONS

Le ministère de l'agriculture a ainsi permis que les distances de sécurité entre les habitations et les pulvérisations soient réduites au minimum possible, par un système de dérogations (circulaire du 3 février 2020) . Dérogations valables jusqu'au 30 juin, au terme de la « concertation » (circulaire de la DGAL aux préfetures). Suite logique, l'épidémie et le confinement ont été une nouvelle occasion de dérogation : même plus besoin d'avoir entamé la concertation autour de la Charte, il suffisait alors que la Chambre d'agriculture et la FNSEA promettent de le faire... dès que possible.

Malgré un recours en mai des ONG, le Conseil d'Etat autorisait le 15 mai les préfets à déroger : les épandages ont donc pu se faire dans la plus totale opacité, dans l'ignorance absolue des effets sanitaires des produits utilisés et des conséquences sur l'environnement et les riverains.

« Les Chartes resteront indispensables au-delà de 2020 (...) L'objectif du gouvernement est d'instaurer un dialogue entre riverains et exploitants » annonce le ministère de l'agriculture.

De telles combines ne vont pas apaiser les tensions ni la méfiance déjà existante et exprimée à l'égard de ces Chartes ! Le dialogue est déjà empoisonné. Quelle confiance peuvent désormais avoir les riverains-victimes avec de tels interlocuteurs ?

Il n'y a rien à attendre de ce simulacre de dialogue. Les chartes sont inutiles car rarement respectées. Nous ne pouvons accepter une « négociation » amiable permettant un empoisonnement « légalisé » et contraire à l'intérêt général et sanitaire des riverains, consommateurs. Nous refusons d'être contraints de porter des masques et d'être confinés lors des épandages. **Nous exigeons un moratoire**

préalable à toute discussion, car il n’y a pas de dialogue sous une menace sanitaire évidente, et une pollution de l’environnement qui ne l’est pas moins.

Nous demandons la protection de la population et, pour commencer, une étude indépendante de l’INSERM sur ces risques imposés et négligés. Notamment sur ceux, imposés, que nous venons de subir.

Nous savons qu’une agriculture sans pesticides est possible.

Au nom de la SANTE PUBLIQUE, de la démocratie, un dialogue authentique est urgent !

CAPEN 71

Appel à résistance citoyenne pour l'interdiction des pesticides de synthèse en France (si possible avant la sixième extinction des espèces, merci.)

Nous sommes membres du mouvement *Nous voulons des coquelicots*, qui a réuni à ce jour 1 100 000 signatures pour l'interdiction des pesticides de synthèse, qui posent de très graves problèmes de santé publique. Comme chacun dans ce pays, nous observons des règles de confinement destinées à nous protéger contre le coronavirus. Mais le gouvernement de monsieur Macron vient d'abaisser de 5 à 3 mètres la distance minimale entre les habitations et les épandages de pesticides. Par ailleurs, ainsi que l'explique en détail [une tribune](#) parue sur le quotidien Le Monde daté du samedi 18 avril 2020, les pesticides sont des propagateurs du coronavirus. Il s'agit d'une double peine : les Français sont retenus chez eux, et une partie d'entre eux doivent supporter des pesticides jusque sous le nez de leurs enfants. Nous demandons protection et pour commencer une étude indépendante, menée par l'INSERM, sur ces risques totalement négligés. Et en attendant son résultat, nous réclamons un moratoire sur les épandages de pesticides en France. Au nom de la santé publique.

Les coquelicots

